

HUS-Demande d'accès au dossier médical par les ayants droit

! Champ obligatoire

! **Je soussigné(e)**,

Domicilié(e) à

..... **!** ☎

! **Demande l'accès aux informations médicales** si mon parent ne s'y est pas opposé de son vivant (veuillez cocher) :

<p>Issues du dossier médical de :</p> <p>M. /Mme/Melle</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Né(e) le : / /</p>	<p>! Joindre la copie des pièces suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> ma pièce d'identité</p> <p><input type="checkbox"/> tout justificatif attestant de ma qualité d'ayant droit (par ex. : certificat d'hérédité, extrait d'acte de naissance de l'ayant droit, livret de famille, attestation de PACS, déclaration de concubinage...)</p> <p><input type="checkbox"/> certificat de décès du patient concerné</p>
--	--

! **Me permettant de** (veuillez cocher) :

Connaître les causes de la mort

Défendre la mémoire du défunt (préciser le contexte) :

Faire valoir mes droits (préciser le contexte) :

Je prends note que seules les pièces médicales répondant au motif sélectionné me seront accessibles.

Date(s) d'hospitalisation ou de consultation	Service(s) d'hospitalisation ou de consultation
Du au	
Du au	
Du au	

! **Selon la modalité suivante** (veuillez cocher) :

Consultation dans le service en présence d'un médecin du service (en mesure de répondre à mes éventuelles interrogations)

Copies des informations, transmises par envoi postal en recommandé avec AR à (préciser le nom, prénom, adresse) :

Remise des copies en mains propres dans le(s) service(s) concerné(s) uniquement sur présentation de la pièce d'identité ou procuration signée du patient.

Je m'engage à acquitter l'ensemble des frais de copie et d'envoi éventuels.

Toute demande incomplète en retardera le traitement.

Date :

! Signature (manuscrite obligatoire)

Document à retourner à :
 HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG
 Direction de la Qualité, de la Coordination des Risques
 et des Relations avec les Usagers
 1 place de l'Hôpital, BP 426 - 67091 STRASBOURG Cedex
 Tel. 03.88.11.68.80 - Fax 03.88.11.53.18

Modifications depuis la version précédente :

19/07/2016 extension législative du statut d'ayant-droit au concubinage et PACS.

Validé par Direction de la qualité

Homologation GCD juillet 2016